



Note de présentation

Compte administratif 2016

Budget 2017

## Bilan 2016

L'année 2016 est la poursuite des missions du Pays : animation du Pays, programme LEADER, mission Accueil d'actifs et de professionnels de santé, conseil culturel et surtout le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui a vu sa deuxième phase, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) être validée.

Le Pays est géré par la coordinatrice du Pays qui est en charge de **l'animation territoriale** et du **suivi des actions** portées par le Pays : suivi du Contrat Auvergne +, culture & Conseil Culturel de Territoire, tourisme, numérique, SCoT, etc. Elle assure aussi le **fonctionnement de la structure** : suivi des réunions du bureau et du comité syndical, budget - comptabilité, gestion du personnel, etc.

Le programme **LEADER** est porté par le Pays du Velay depuis 2009 avec la mise à disposition par la Chambre d'Agriculture d'un animateur à temps complet et d'un gestionnaire à temps partiel (90%). En 2016, le programme LEADER 2014-2020 est entré dans sa phase active et a tenu son premier comité de programmation en octobre.

L'élaboration du **SCoT** s'est poursuivie avec l'élaboration du DOO puis l'actualisation des documents suite à la publication du futur Schéma de coopération intercommunale et à l'intégration de la Communauté de communes du Plateau de La Chaise-Dieu dans le périmètre du SCoT au 1<sup>er</sup> janvier. La chargée de mission SCoT anime et coordonne cette mission et fait le lien avec le bureau d'étude qui est en charge de la réalisation du SCoT.

En parallèle, des **ateliers ruraux d'urbanisme vert** ont été mis en place à l'automne, avec une formation action sur la compatibilité des documents d'urbanismes locaux avec le SCoT.

L'élaboration de la **stratégie de développement touristique** a été lancée en juillet 2016 avec le cabinet ATEMIA, et l'AMO de Atout France.

Des ateliers ont eu lieu en septembre, novembre et décembre auxquels ont été associés l'ensemble des professionnels du secteur touristique.

Des comités de pilotage ont validé la phase du diagnostic et la phase stratégique.

Par ailleurs, les actions de **mutualisation touristique**, portées par la Maison départementale du Tourisme et les offices de tourisme se sont poursuivies en 2016.

La mission **Accueil d'actifs et de professionnels de santé s'est progressivement mise en place.**

Les différentes actions prévues et l'engagement dans la Démarche Qualité Accueil ont été réalisées.

La mission Accueil d'actifs a dressé en comité de pilotage un bilan positif de son action sur la première année.

Le diagnostic santé a été réalisé en début d'année. Il sera actualisé une fois par an. Un travail cartographique a été réalisé avec l'aide de l'ARDTA pour avoir une représentation plus visuelle et spatialisée.

29 professionnels de santé sont entrés en contact avec Laetitia Venosino pour des installations Certains viennent de l'université de St Etienne ce qui est une nouvelle ouverture qui pourrait être prometteuse.

14 projets d'installation hors santé sont suivis régulièrement par Charlène Duvernois. Ce sont des porteurs de projets qui sont entrés en contact avec le Pays via les actions réalisées : ex : forum Votre Avenir sur un Plateau, actions avec BGE Auvergne, etc. mais aussi via l'ARDTA.

L'IUT du Puy-en-Velay a mis en place un **Fablab** ou Laboratoire de fabrication.

Ce Fablab fonctionne avec la présence d'un animateur qui est mis à disposition par l'IUT au Pays. Cette solution permet au Pays du Velay de pouvoir mettre en place un FABLAB sur son territoire et de pouvoir en faire bénéficier les habitants et entreprises sans avoir à intervenir sur les investissements. La mise en place du FABLAB par l'IUT du Puy a nécessité un financement pour son animation. Le poste de FABmanager a été pris en charge par le Pays dans le cadre de Auvergne + pour une durée de 3 ans.

La **définition d'une stratégie numérique** est suspendue en attendant le positionnement des nouveaux EPCI et de la Région. L'état des lieux des ressources numériques a été réalisé, les phases suivantes (stratégie et plan d'actions) seront réalisées sous conditions de financement.

**Open Data** : Une sensibilisation des élus et des techniciens à la libéralisation des données a eu lieu lors d'une réunion de présentation par Centre Régional Auvergnat de l'Information proposée aux EPCI.

Enfin, le **conseil culturel de territoire** s'est réuni à plusieurs reprises pour attribuer les aides régionales sur les volets événementiel et opérationnel : 56 000 €.

### **Les grandes orientations pour 2017**

La Région a décidé de ne pas financer l'animation des Pays à compter de juillet 2016.

Pour le Pays du Velay, cela représente 60 000 € /an.

(33 300 € pour coordination du Pays et 26 700 € pour l'animation du FabLab)

L'animation du FabLab pourrait être financée par la Région sur d'autres lignes, avec un portage à revoir.

Réunions du Bureau du 29 août et du 27 octobre : dans le contexte de reconfiguration de l'intercommunalité sur le territoire, les membres du Bureau ont reconnu toute l'utilité des missions portées par le Pays et ont décidé de maintenir le fonctionnement du Pays avec un portage du SCoT, du programme LEADER, de la mission Accueil, et d'autres missions ponctuelles si besoin, à l'échelle du Pays.

Pour le poste de coordination, les élus du Bureau ont décidé de le financer via la participation des EPCI membres du Pays. Les autres missions sont toutes cofinancées.

### **SCoT :**

Les documents du SCoT ont été actualisés : Diagnostic, PADD et DOO pour intégrer le Plateau de La Chaise-Dieu. Un débat sur le PADD aura lieu fin janvier, puis il y aura la validation du DOO et l'arrêt du SCoT prévu en juin.

L'approbation du SCoT est prévue en décembre 2017 après la phase de concertation et d'enquête publique.

Des modifications de périmètres du SCoT sont envisagées avec des fusions de communes notamment sur le sud du Pays.

Le poste de Cécile Rossi n'est pas reconduit. Laurence Vignal assurera le suivi du SCoT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### **Tourisme :**

L'étude devrait être finalisée fin janvier avec la définition du plan opérationnel.

Pour retrouver tous les documents d'élaboration : [www.paysvelay.fr/tourisme](http://www.paysvelay.fr/tourisme)

Le financement de l'étude stratégie touristique été inscrit au Contrat Auvergne + 3<sup>ème</sup> génération, le financement régional n'est donc plus assuré. Le financement LEADER et le 1% paysage sont sollicités.

#### **Mission Accueil d'actifs**

Charlène Duvernois ne travaillera plus pour le Pays du Velay au 1er Mars 2017. Pour rappel Charlène était embauché par la CC du Pays de Craponne puis par la mairie de Craponne depuis le 1<sup>er</sup> décembre et mise à disposition par une convention au Pays du Velay pour l'équivalent d'un mi-temps.

Rappel : Pour l'instant la convention passée entre le Pays, le GIP Massif Central et la Région est sur 3 ans (2015 -2018) et permet un financement à 59 % :

- Du mi-temps de Charlène
- D'un mi-temps de Laetitia (qui travaille à temps complet sur la mission)

Le Bureau du Pays a décidé de poursuivre l'organisation actuelle et de conserver le schéma de financement.

Pour cela, le Pays sollicite auprès de la Communauté d'agglomération une mise à disposition d'un agent à mi-temps pour poursuivre la mission d'accueil d'actif.

#### **LEADER :**

La programmation se poursuivra et les dossiers enregistrés en 2016, pourront être progressivement instruit puis proposés au comité de programmation.

#### **Culture :**

Les conseils culturels de territoire ne seront plus sollicités pour les aides culturelles régionales sur le territoire à compter de 2017.

---

## Organisation des moyens humains du Pays

En 2016 :

<p>Coordination du Pays</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement de la structure</li> <li>• Animation territoriale – mise en réseau des acteurs</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Culture</li> <li>• Numérique</li> </ul>	<p>Laurence VIGNAL 1 ETP</p>	<p>Agent du Pays</p>	<p>Financement Région : 60 % jusqu'au 30 juin 2016.</p>
<p>SCoT</p>	<p>Cécile ROSSI 0,8 ETP</p>	<p>Agent du Pays</p>	<p>Plus de financement FEDER depuis décembre 2016 Financement Région 15% jusqu'à la fin de l'élaboration du SCoT.</p>
<p>LEADER</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation</li> <li>• Gestion</li> </ul>	<p>Thomas FACQUEUR 1 ETP</p> <p>Jean-François BONNEFOY 0,9 ETP</p>	<p>Mis à disposition par la Chambre d'agriculture</p>	<p>Financement à 80 %</p>
<p>Mission Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des professionnels de santé</li> <li>• Accueil d'actifs</li> </ul>	<p>Laetitia VENOSINO 1 ETP</p> <p>Charlène DUVERNOIS 0,5 ETP</p>	<p>Agent du Pays</p> <p>Mise à disposition par la Commune de Craponne</p>	<p>Financement FEDER Massif central et Région d'1 ETP à 59 % (0,5 santé + 0,5 actifs)</p>
<p>FABLAB</p>	<p>Rodolphe CRESPIN 1 ETP</p>	<p>Mise à disposition par l'IUT</p>	<p>Financement Région 60 % jusqu'au 30 juin 2016 Financement FEDER 20 % jusqu'en décembre 2016</p>